

CHSCT extraordinaire du 6/3/2020: Compte-rendu

Ce jour, M. Le DDFiP était présent.

• ORDRE DU JOUR

Il portait exclusivement sur l'épidémie de coronavirus.

Actuellement nous en sommes au stade 2 du risque épidémique.

Le médecin de prévention nous a fait un résumé succinct de la situation à l'instant T.

Pas de vaccin à l'heure actuelle, incubation de 1 à 14 jours et à priori seules les personnes malades sont contagieuses.

Les symptômes sont la toux, la fièvre et la gêne respiratoire.

Le virus survit environ 3h sur les surfaces.

Ces informations ont été complétées par une infirmière de l'Agence Régionale de Santé (ARS) :

- le COVID 19 est un virus nouveau et les chercheurs font des découvertes tous les jours à son sujet
- un malade contamine environ 2 à 3 personnes
- les résultats des tests de détections sont obtenus entre 3 et 5 heures et pratiqués à Lapeyronie pour l'instant.
- les mesures les plus efficaces sont les gestes barrières énumérées sur la fiche ci-jointe.
- un lavage des mains régulier avec du savon ou un soluté hydro-alcoolique reste la protection majeure.

Les sites régulièrement mis à jour pouvant vous informer à ce sujet sont :

- le site du gouvernement (<https://www.gouvernement.fr>)
- le site de l'ARS (<https://www.occitanie.ars.sante.fr>)
- le site du ministère de la santé (<https://solidarites-sante.gouv.fr>)

Rappel :

Pour toute personne ayant séjourné dans une zone où circule activement le virus dans les 14 jours précédents :

- Surveillez votre température 2 fois par jour
- Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...)
- Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique
- Évitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...)
- Évitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...)
- Évitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...)
- Travailleurs/étudiants : vous pouvez retourner travailler en l'absence de symptômes. Si possible, privilégiez le télétravail
- Les enfants, collégiens, lycéens peuvent être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée

*Pour la DDFIP, les responsables ont reçu la consigne d'acheter du gel hydro-alcoolique.
Un recensement des services en manque est en cours par la direction, qui trouvera des solutions selon les besoins.*

Nous avons demandé si les personnes à risques avaient été recensées.

Le DDFIP nous a renvoyé vers le médecin de prévention, qui nous a précisé que ces personnes devaient se signaler auprès des médecins.

Le directeur nous a indiqué qu'un compte rendu allait rapidement être diffusé et ce point précisé.

En cas de confinement, toutes les mesures d'accompagnement (télétravail, travail déporté ...) seront étudiées au cas par cas par la direction.

L'ensemble de ces mesures s'applique également aux agents de la douane, enrichi de particularités qui sont les leurs :

- le port des gants reste constant*
- le gel hydro alcoolique dans les aubettes*
- dans les aéroports, une procédure particulière est prévue (avions mis à l'écart, passagers malades dotés d'un masque, intervention du SAMU et directives pour les autres passagers)*
- dans les ports, un navire concerné doit hisser le pavillon adéquat et le SAMU intervient aussi.*

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer :

- Contactez rapidement le SAMU centre 15***
- Ne vous rendez pas directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital***

A diffuser papier dans ton service, à déposer près de la machine à café , etc ...